



## Réglage des détecteurs de présence

Vous avez remarqué dans votre bâtiment de l'éclairage qui ne s'éteint pas ? Ou des lumières qui s'allument dans la salle alors que vous passez juste devant la porte ?

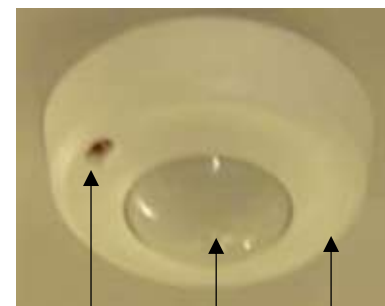
**ACTION : Réglez les détecteurs de présence**

### Principes

Le détecteur de présence permet de réguler l'éclairage dans une zone en fonction de : la luminosité, la distance de détection et le temps d'allumage et/ou de non allumage de la zone. Avec un bon réglage, des économies d'énergie sont réalisées.

### Objectif

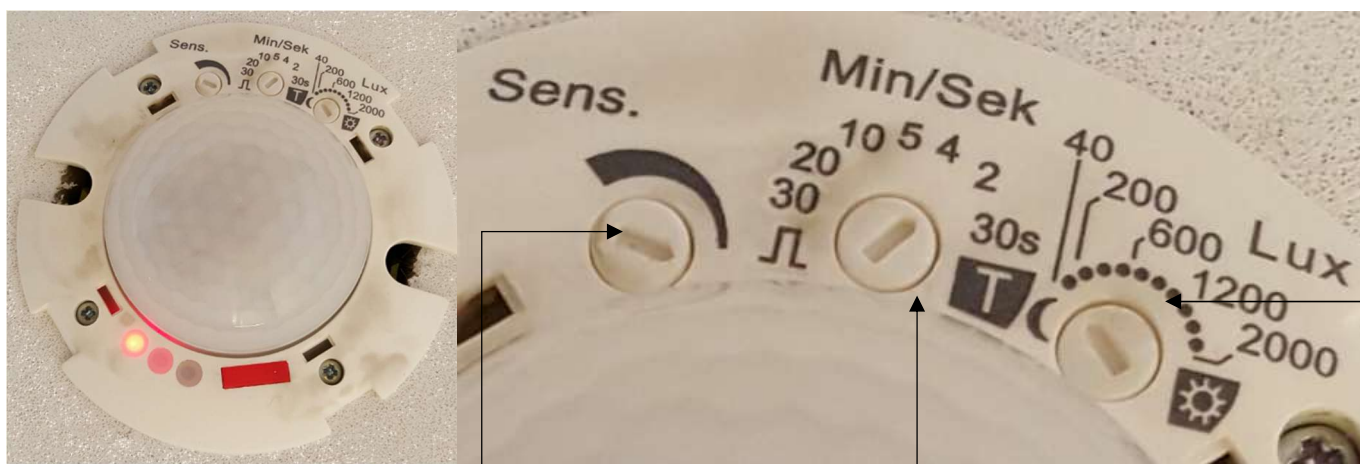
Comprendre le besoin en éclairage du local et régler le détecteur de présence en conséquence.



Détecteur  
Diode d'état du détecteur

Cache blanc

### Panneau de commande



#### Sensibilité au mouvement

La sensibilité au mouvement peut être réglée. Par exemple, dans un local où les mouvements sont minimes on réglera sur une forte sensibilité, tandis que dans un local sujet à des courants d'air, on réglera sur une sensibilité plus faible.

#### Minuterie

La durée peut être programmée entre 30 sec. et 30 min.  
Le symbole : impulsion < 1 sec.  
Symbole T : fonction test, chaque mouvement enclenche la lumière durant 1 sec. puis la coupe 2 sec., indépendamment de la

#### Interrupteur crépusculaire

La valeur d'éclairage constante peut être pré-réglée entre 40 et 2000 lux.

**Maîtrise de l'énergie et 100% renouvelable**

**Mode opératoire**

1. Dans un premier temps : lisez la notice du détecteur pour comprendre le code de la diode et la façon dont il est installé.
2. Décapsulez ou tournez le cache blanc pour faire apparaître le panneau de commande. Autre cas possible : sortez le détecteur du faux plafond lorsqu'il y est intégré.
3. Utilisez un tournevis pour tourner le bouton et diriger la flèche vers le pictogramme ou le chiffre de la donnée voulue.
4. Sortez de la pièce le temps que le détecteur s'éteigne. Rentrez dans la pièce.
5. Si vous n'êtes pas satisfait du réglage, augmentez ou diminuez successivement chaque paramètre jusqu'à atteindre l'effet désiré (allumage ou non en fonction de la luminosité naturelle le jour du réglage).

**Prescriptions**

Prescriptions relatives à l'éclairage des locaux	Lux
Réserves, locaux techniques, salles de repos	100
Circulations, couloirs, escaliers, ascenseurs	
Sanitaires, vestiaires	200
Bâtiments scolaires, salle de classe	300
Halls de sport, gymnases, piscines	
Bureaux – réception, classement, travail sur écran	
Bibliothèque, salle de lecture	500
Bureaux – dactylographie, lecture	
Salle de conférence et de réunion	



Extrait de la norme NF EN 12464-1

Un luxmètre posé sur la zone de travail (table pour les bureaux, sol pour les couloirs, etc.) vous permettra de vérifier ces valeurs dans vos bâtiments publics (coût 15€).

Les détecteurs de présence doivent être placés de manière à couvrir tout l'espace à détecter. La distance de détection doit être égale à la distance entre le détecteur et la délimitation de l'espace à éclairer (couloir, sanitaire, etc.).

Le choix de l'emplacement du détecteur a une grande importance sur son bon fonctionnement. Il ne faut pas que le détecteur soit influencé par une source de lumière permanente (dans ce cas, croyant l'éclairage suffisant, il ne commandera pas l'allumage) ou encore par un mouvement en-dehors de la zone commandée.

Prescriptions relatives à a temporisation de l'éclairage des locaux	Temps
Circulations, couloirs, escaliers	15 sec
Sanitaires	5 min

Attention à adapter le choix de l'ampoule au nombre d'allumage (certaines lampes supportent mal les allumages/extinctions répétés).